

INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN



Séminaire de formation des cadres
des Divisions de l'Action Sociale
Kenitra, 22-31 août 2005

.

SOMMAIRE

- Etat des lieux
 - Le Développement humain durable
 - L'INDH
 - Fondements
 - Programmes
 - Démarche - Gouvernance
 - Financement
-

En matière de développement et d'action sociale, l'effort du Maroc a été :

- **massif** : + de 50% du budget de l'Etat alloué aux secteurs sociaux.
- **multidimensionnel** : santé, éducation, formation, logement social, développement rural, programmes sociaux d'assistance, protection sociale, solidarité, appui aux associations.

Malgré cet effort, persistance de déficits sociaux préoccupants

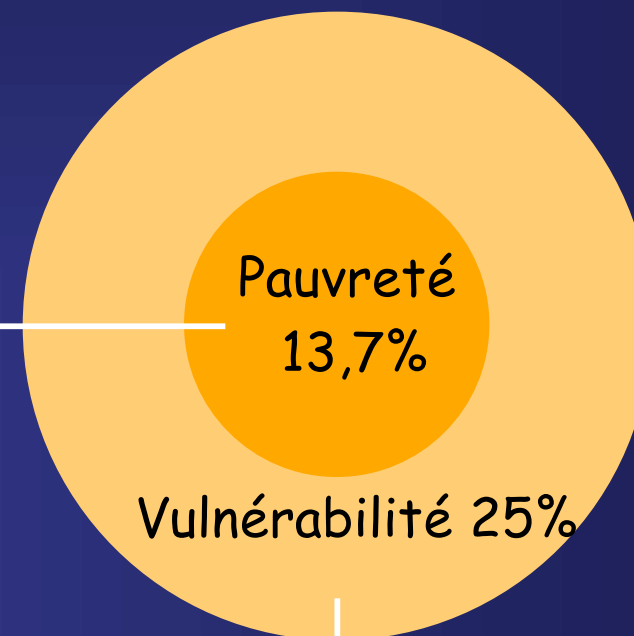
DEFICITS SOCIAUX

1. Analphabétisme : 40%
2. Pauvreté économique*

< 3 500 DH/pers./an
 Rural : 23%
 Urbain : 6,3%

Carte communale de la pauvreté :
 Taux de pauvreté > 20% : 600 CR
 Taux de pauvreté > 30% : 350 CR
 67% des pauvres en milieu rural

* HCP 2001 (ENVM 1998/99)



Vulnérabilité : 25%
 < 4 500 DH/pers/an



3. L'exclusion sociale

(700 000 ménages - 4 millions d'hab.)

- Quartiers non réglementaires* : 706
(405 000 ménages)
- Bidonvilles* : 933
(230 000 ménages)
- Quartiers sous-équipés 400

Nécessité d'une information plus documentée sur la situation sociale de ces ménages.

4. **Chômage** : 12% national, 20% urbain, 30% jeunes et jeunes diplômés

* Source : Ministère chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme - 2002

5. La précarité extrême : Recensement Wilaya du Grand Casablanca, nov. 2004 : 71 000 personnes (2% population)

- orphelins, enfants abandonnés ou errants : 40%
 - femmes en grande difficulté : 16%
 - personnes âgées sans ressources : 16%
 - vagabonds, mendiants, aliénés non internés : 13%
 - autres : 15%
-

Estimation maximale pour la population urbaine totale : 200 000 personnes.

6. Les personnes handicapées :

5,12% population : 1,5 million de personnes,
dont 39% inaptes au travail.

(enquête nationale sur l'handicap 2005, SEFEPH)

Causes

- Croissance économique moyenne qui n'a pas permis de faire face à l'ampleur des besoins sociaux.
- Croissance démographique longtemps soutenue.
- Retard de développement du monde rural que s'efforcent de corriger les programmes BAJ, PAGER, PERG, PNCRR, DRI ...
L'exode rural, amplifié par les aléas climatiques, alimente la ceinture de pauvreté qui entoure les villes.
- Contraintes entravant l'efficacité des politiques inter et multisectorielles, émiettement et dispersion des acteurs et des programmes.

Conséquences

- Retard du pays en matière de développement humain
1995 : 117e rang - 2003 : 126e rang
- Impact négatif sur la croissance économique et le développement en général.
- L'exclusion sociale constitue une menace pour la cohésion sociale ; les crises économiques engendrent des crises civiques. La rupture du lien social est source de délinquance, de violence et de dérives idéologiques.
- Nouveaux risques sociaux générés par la mondialisation

L'exclusion sociale et les menaces qu'elle fait peser sur la cohésion sociale ont amené les pays riches à réaménager leurs politiques. Au Maroc, ces déficits ont conduit :

- à d'importantes réformes au niveau des politiques sectorielles (éducation, habitat social, protection sociale AMO, RAMED etc.) et l'accélération des programmes ruraux,
- à la création du Ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité et au regroupement des structures et des moyens de l'Etat dans ce domaine dans le souci d'une meilleure cohérence, d'une meilleure coordination et d'une intégration des actions.

Initiative Nationale pour le Développement Humain (I N D H)

lancée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI,
que Dieu L'assiste, le 18 mai 2005

«... La problématique sociale constitue le défi
majeur à relever pour notre projet de société
et de développement...»

SOMMAIRE

- Etat des lieux
 - Le Développement humain durable
 - L'INDH
 - Fondements
 - Programmes
 - Démarche - Gouvernance
 - Financement
-

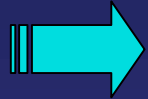
CONCEPTION 1960-1990 :

Le développement accompagne la croissance économique



→ Mesures de correction
(filets de sécurité, protection sociale, etc.)

→ Efficacité limitée



Nécessité de concevoir un modèle de développement qui :

- tout en favorisant une forte croissance économique,
- réduise la pauvreté,
- réduise les inégalités,
- n'engendre pas de nouvelles exclusions,
- et soit durable.

Le concept de développement humain

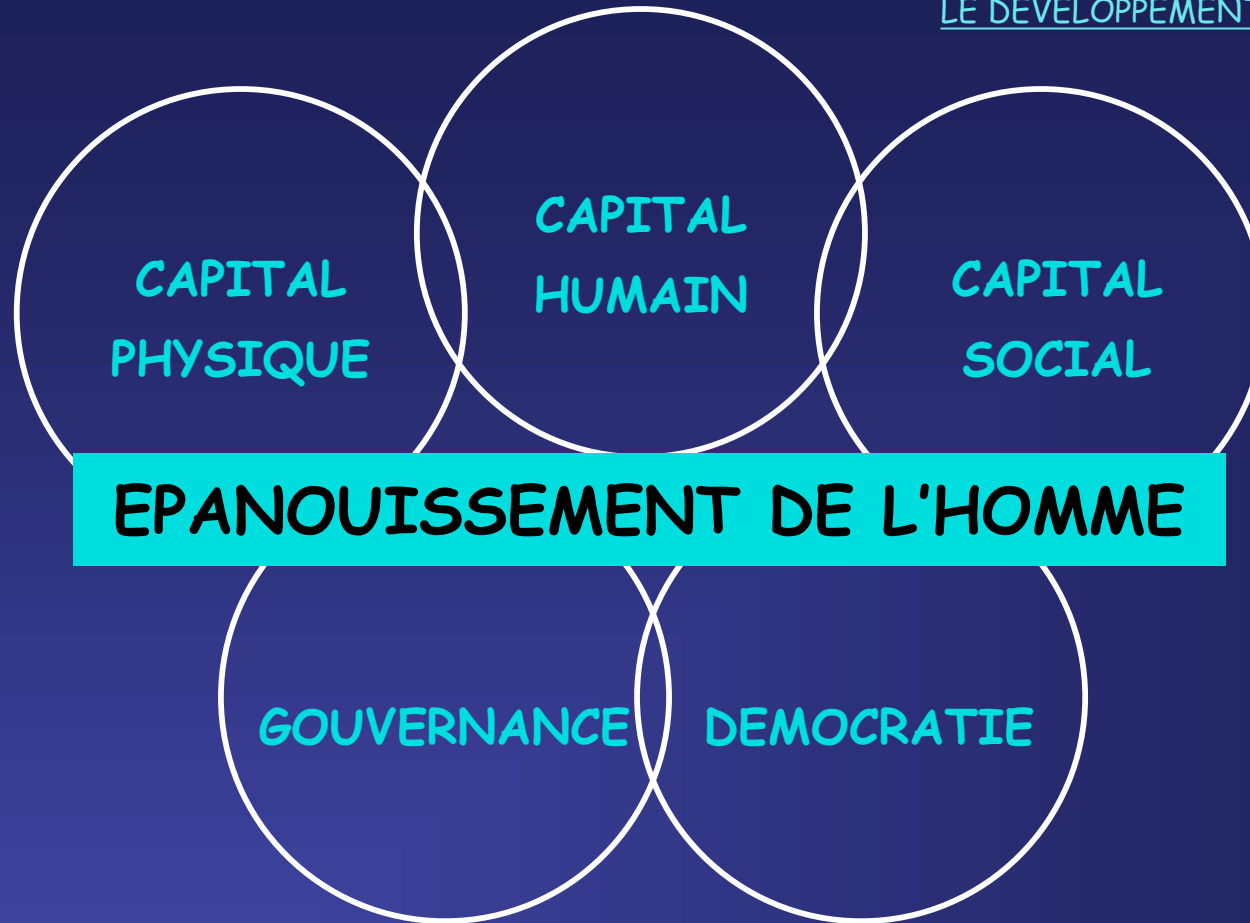
(PNUD, 1990. Travaux d'Amartya K. Sen)

«Les individus sont la principale richesse d'une nation.

Le développement doit donc être un processus qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun.

Il a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité

- de vivre longtemps et en bonne santé,
- d'acquérir les connaissances qui les aideront dans leurs choix,
- d'avoir accès aux ressources leur assurant un niveau de vie décent,
- et de participer librement à la vie communautaire et publique.»



La réduction de la pauvreté et des inégalités, le renforcement du capital social et le bien-être des personnes ne sont plus considérés comme un accompagnement de la politique économique, mais comme le but du développement.

Le Développement Humain

Le développement humain permet aux individus de mieux vivre en accroissant leurs potentialités et leur liberté.

Il consiste à doter les gens de capacité d'initiative et d'opportunités :

→ Agir sur les aptitudes, les capacités et les facultés de l'individu (éducation, santé, formation...).

→ Créer des opportunités et un environnement favorable (promotion de l'investissement, gouvernance, participation...)

«Le Développement Humain, c'est le développement de l'Homme, de tous les hommes et de toutes les femmes.»

→ Pas de développement humain sans équité sociale, sans politique de réduction des inégalités et sans promotion de la femme.

→ Pas de développement humain sans participation des citoyens et donc sans démocratie participative.

Les indicateurs de développement

- **Indicateur de Développement Humain (IDH) 1990.**

Complète le PIB qui ne renseigne pas sur la répartition réelle des revenus, ni sur les variables santé, éducation...

L'IDH (valeur 0 à 1) est fondé sur 3 critères :

- espérance de vie à la naissance (mortalité maternelle et infantile),
- taux d'alphabétisation et nombre moyen d'années d'études,
- PIB par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat.

- **Indice sexospécifique de Développement Humain (ISDH)**

mesure IDH + distinction entre pop. masculine + féminine (1995)

- **Indicateur de Pauvreté Humain pour pays en dév. (IPH-1) :**

- % d'individus risquant de décéder avant 40 ans
- taux d'alphabétisation des adultes
- conditions de vie (accès aux services sociaux de base)

Le capital humain

Sous les formes de capital éducatif et de capital santé, il retrace les effets sur la personne d'une éducation bien suivie, de l'expérience professionnelle et d'un suivi médical adéquat.

Capital renforcé par des politiques efficaces d'éducation-formation, de santé, Jeunesse et Sports, loisirs, culture.

Toute situation de pauvreté, d'exclusion sociale dégrade ou limite la constitution ou la valorisation du capital humain.

Le capital social

Le capital social a trait aux relations et interactions entre individus sous forme familiale, de bon voisinage, de partage de normes et valeurs communes, d'appartenance à des réseaux ou associations etc.

- Le stock de capital social peut être entamé par la baisse de la cohésion sociale, la perte de confiance, l'apparition de conflits, religieux ou inter-ethniques.
- Le capital social peut être renforcé par :
 - les actions de protection et de redistribution sociale,
 - les politiques qui contribuent au «bien vivre ensemble» et à la production de lien social,
 - le partage de normes et de valeurs communes.

La pauvreté

La pauvreté n'est plus définie comme une simple insuffisance monétaire, mais comme une privation de capacités, de chances et d'opportunités.

→ Différentes formes de pauvreté :

- pauvreté monétaire,
- pauvreté des conditions de vie ou d'accessibilité,
- pauvreté de potentialités

→ Interactions : «cercle vicieux de la pauvreté»:

reproduction de la pauvreté d'une génération à l'autre

Ex. : un ménage dont le revenu a baissé (pauvreté monétaire) se voit obligé de déscolariser ses enfants (pauvreté de conditions de vie), empêchant l'accumulation de capital éducatif (pauvreté de potentialités) et, par la suite, la difficulté d'accéder au marché du travail, donc à l'obtention d'un revenu.

Pauvreté et exclusion sociale

La pauvreté est un facteur d'exclusion sociale mais l'exclusion sociale n'est pas synonyme de pauvreté.

Les pauvres n'ont pas accès à des biens et services en raison de ressources insuffisantes, de l'analphabétisme, de l'inexistence des ces biens et services dans leur environnement.

Les exclus souffrent d'une participation inappropriée ou inégale à la vie sociale ou de l'incapacité à s'intégrer dans le marché et la société. Ils cumulent lien faible avec le marché du travail, incertitude de revenu, logement indécent, faible niveau d'éducation-formation, santé précaire, tendance à la rupture du lien social.

Les pauvres sont dans les campagnes et les villes, mais la pauvreté est essentiellement rurale, alors que l'exclusion sociale est essentiellement un phénomène urbain et péri-urbain.

Le développement humain durable

Le développement humain devient durable lorsqu'il vise à améliorer le bien-être des personnes présentes, **comme des génération futures** en protégeant et accroissant le stock de capital disponible sous toutes ses formes : capital physique (terrains, équipements), capital financier (épargne, crédit), capital naturel (ressources de l'environnement), capital humain (éducation, santé etc.) et capital social (relations sociales), en intégrant la protection des identités (aspect culturel), le renforcement du pouvoir (aspect politique), les normes (aspect éthique).

Objectifs du millénaire pour le développement

Capacités essentielles au DH

OMD

- | | |
|---|---|
| • Vivre longtemps et en bonne santé | O4-5-6 réduire mort. infant. mat. |
| • Accéder à l'éducation & à l'instruction | O2-3 : assurer une éducation primaire pour tous |
| • Disposer d'un niveau de vie décent | O1 : réduire la pauvreté et la faim |
| • Bénéficier de libertés civiles & politiques | Important O international |

Conditions essentielles au DH

- | | |
|---|--|
| • Durabilité des ressources écologiques | O7 : assurer la durabilité des ressources écologiques |
| • Egalité des sexes & autonomisation femmes | O3 : promouvoir l'égalité des sexes |
| • Environnement éco. mondial favorable | O8 : renforcer partenariat entre pays riches & pauvres |

SOMMAIRE

- Etat des lieux
 - Le Développement humain durable
 - L'INDH
 - Fondements
 - Programmes
 - Démarche - Gouvernance
 - Financement
-

INDH : une initiative novatrice et ambitieuse traduisant la volonté :

- de réduire la pauvreté, la vulnérabilité, la précarité et l'exclusion sociale
- d'instaurer une dynamique pérenne en faveur du développement humain durable et en faveur de l'épanouissement et du bien-être de l'ensemble de la population.

L'INDH : composante d'une vision d'ensemble de l'édifice du Maroc moderne :

- Consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie
- Promotion des droits de la femme, de l'enfant
- Modernisation de l'économie
- Aménagement équilibré du territoire

INDH fondée sur «4 points de repères»

- Les poches de pauvreté rurales et urbaines sont caractérisées par des conditions de vie «inacceptables».
- La mise à niveau sociale et exigence de DHD ne peuvent relever de l'assistance ponctuelle ou du seul caritatif.
- Le choix de l'ouverture sur le monde nécessite une «entreprise collective mobilisatrice» et non un repli individualiste.
- Les leçons tirées de l'expérience démontrent la pertinence du ciblage, du développement local avec appropriation communautaire et des actions intersectorielles intégrées.

INDH fondée sur 4 concepts

1. Le développement humain durable

Pauvreté = privation de capacités, de chances et d'opportunités, et non simple insuffisance monétaire

→ Le développement doit donc être centré sur la création de ces capacités, le renforcement du capital humain et social et l'élargissement des libertés.

→ Les hommes et les femmes doivent être replacés au cœur des politiques de développement économique parce qu'ils en constituent le moteur indispensable et la finalité ultime.

2. L'inclusion et la cohésion sociales

qui visent l'insertion de tous les groupes sociaux et le renforcement du lien social

3. Développement local intégré

- Planification du développement basée sur un diagnostic social territorial
- Intégration des projets et activités
- Participation et appropriation par les communautés.

La somme de projets isolés ne peut assurer un développement local durable.

Accès aux équipements sociaux de base
(électrification, routes, eau potable à domicile)

+

renforcement du capital humain
(santé, alphabétisation, formation)

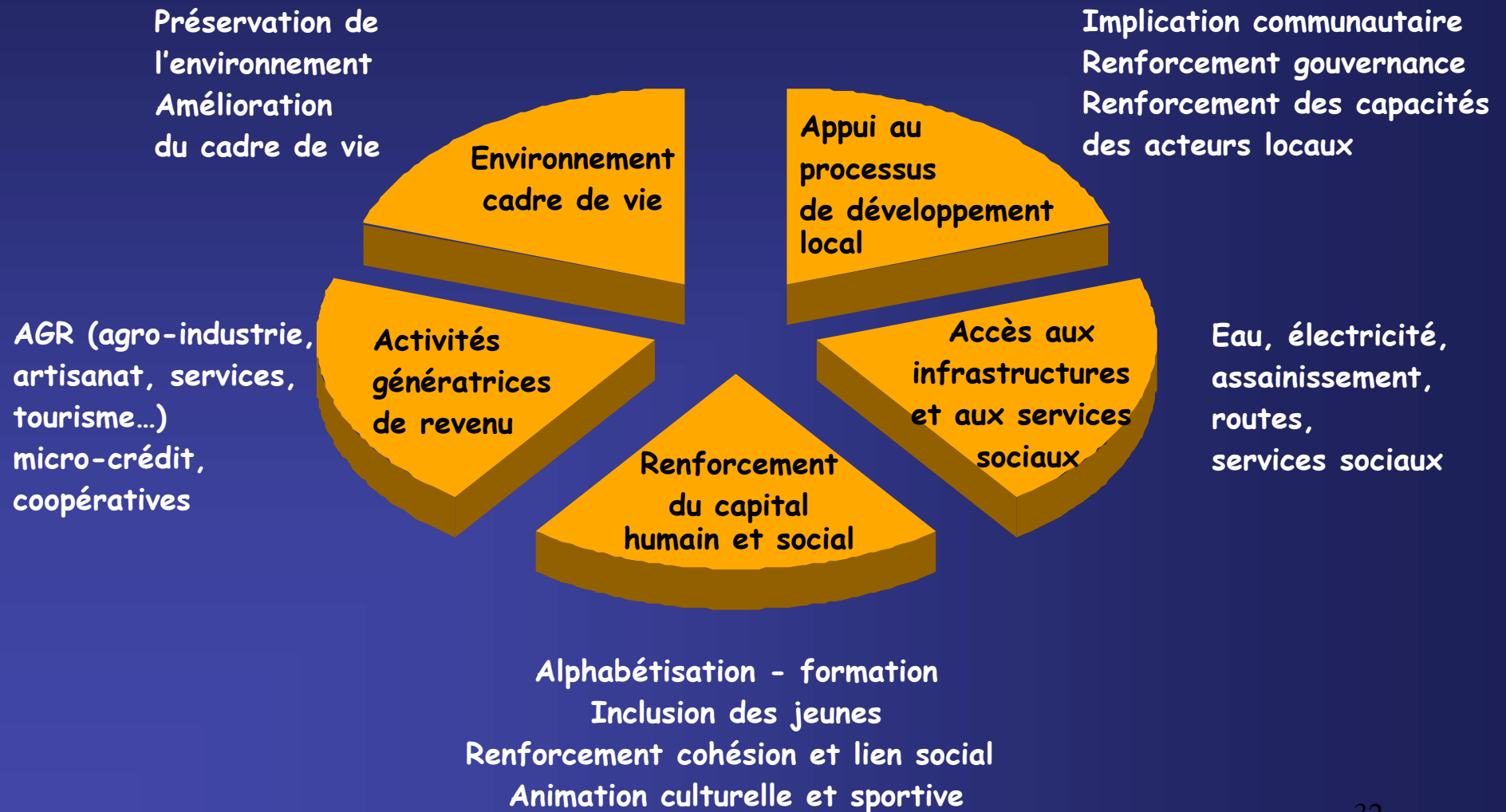
+

activités génératrices de revenu, micro-crédit

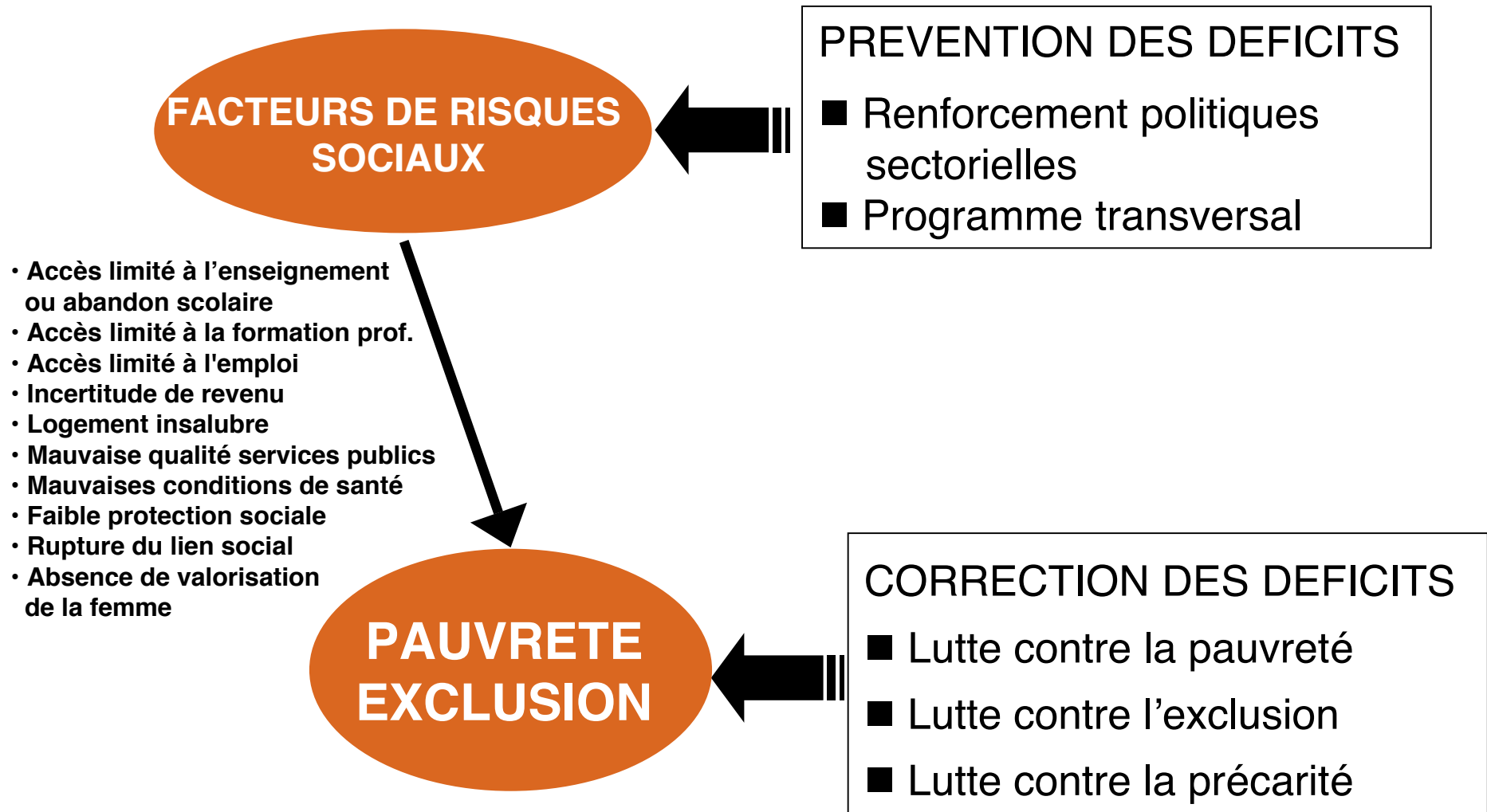


réduction de la pauvreté de 38 à 2%
et de la vulnérabilité de 71 à 7%

Développement local intégré



4. Prévention de la pauvreté



NOUVELLES RÈGLES DE GOUVERNANCE

1. La coresponsabilité sociale

Le développement social, responsabilité partagée entre Etat, collectivités locales, ONG, entreprises

- Solidarité sociale
- Participation citoyenne
- Partenariat public-privé

2. Implication de l'Etat par des procédures souples et rapides.

- Décentralisation
- Déconcentration

3. Ingénierie sociale et renforcement institutionnel

- Renforcement des capacités des acteurs institutionnels et sociaux
- Formation des travailleurs sociaux
- Développer l'expertise sociale

SOMMAIRE

- Etat des lieux
 - Le Développement humain durable
 - L'INDH
 - Fondements
 - Programmes
 - Démarche - Gouvernance
 - Financement
-

INDH : phase immédiate

3 AXES D'INTERVENTION

«... s'attaquer au déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et les communes rurales les plus démunies...»

«... promouvoir les activités génératrices de revenus stables et d'emplois...»

«... venir en aide aux personnes en grande vulnérabilité, ou à besoins spécifiques...»

L'INDH s'inscrit aussi dans le moyen et le long terme :

«L'INDH n'est ni un projet ponctuel, ni un programme conjoncturel de circonstance. C'est un chantier de règne.»

- A moyen terme, les partis politiques sont invités à donner corps à l'INDH en élaborant des projets sociaux concrets à l'horizon 2007.
- A long terme, l'ambition est que la dynamique pérenne enclenchée dès 2005 hisse les indices de développement humain du pays à un niveau comparable à celui des pays développés.

4 PROGRAMMES PRIORITAIRES

Programmes ciblés
territorialement

Lutte contre pauvreté rurale

360 communes rurales

Lutte contre l'exclusion
sociale urbaine

250 quartiers urbains

Ensemble des provinces
et préfectures

Lutte contre la précarité

Programme transversal
de développement humain

Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural

Cibles

360 communes rurales les plus pauvres, le reste étant couvert par le programme transversal et l'appel à projets.

Population bénéficiaire : 3,5 millions d'habitants.

L'identification nominative des 360 communes est faite à l'échelle provinciale par le comité provincial de développement humain (taux de pauvreté et niveau d'accès aux infrastructures et prestations de base).

Objectifs

Amélioration de l'indice de développement humain, dont principalement la **réduction du taux de pauvreté** dans les communes les plus pauvres

Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain

Cibles

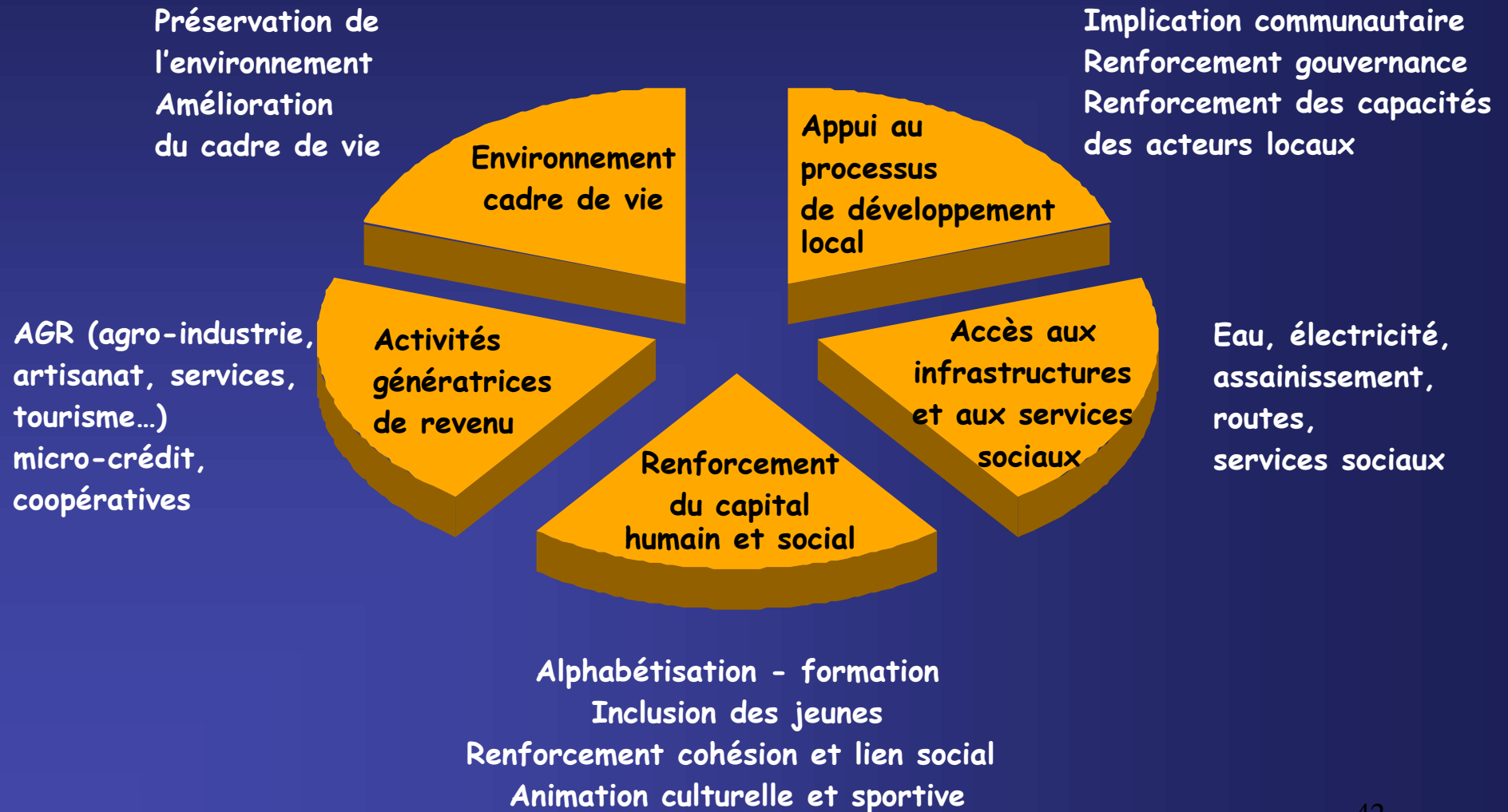
250 quartiers urbains parmi les plus défavorisés, les autres étant couverts par le programme transversal.

Population bénéficiaire : 1,5 million d'habitants

Objectifs

Insertion, amélioration des conditions et de qualité de vie des populations, renforcement du capital humain et de la cohésion sociale.

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion : projets intégrés adaptés à chaque contexte



Programme de lutte contre la précarité

Cible

Les personnes en situation de précarité extrême ; 50.000 personnes dans la phase immédiate, en addition aux personnes déjà prises en charge dans les différentes structures publiques ou associatives.

Objectifs

Assistance aux personnes vulnérables, avec prise en charge dans des centres spécialisés, doublée d'une démarche d'accompagnement et d'insertion.

Actions standard

- mise à niveau des centres existants (orphelinats, centres sociaux)
- insertion familiale, sociale et économique
- création de nouveaux centres polyvalents et spécialisés

Programme transversal

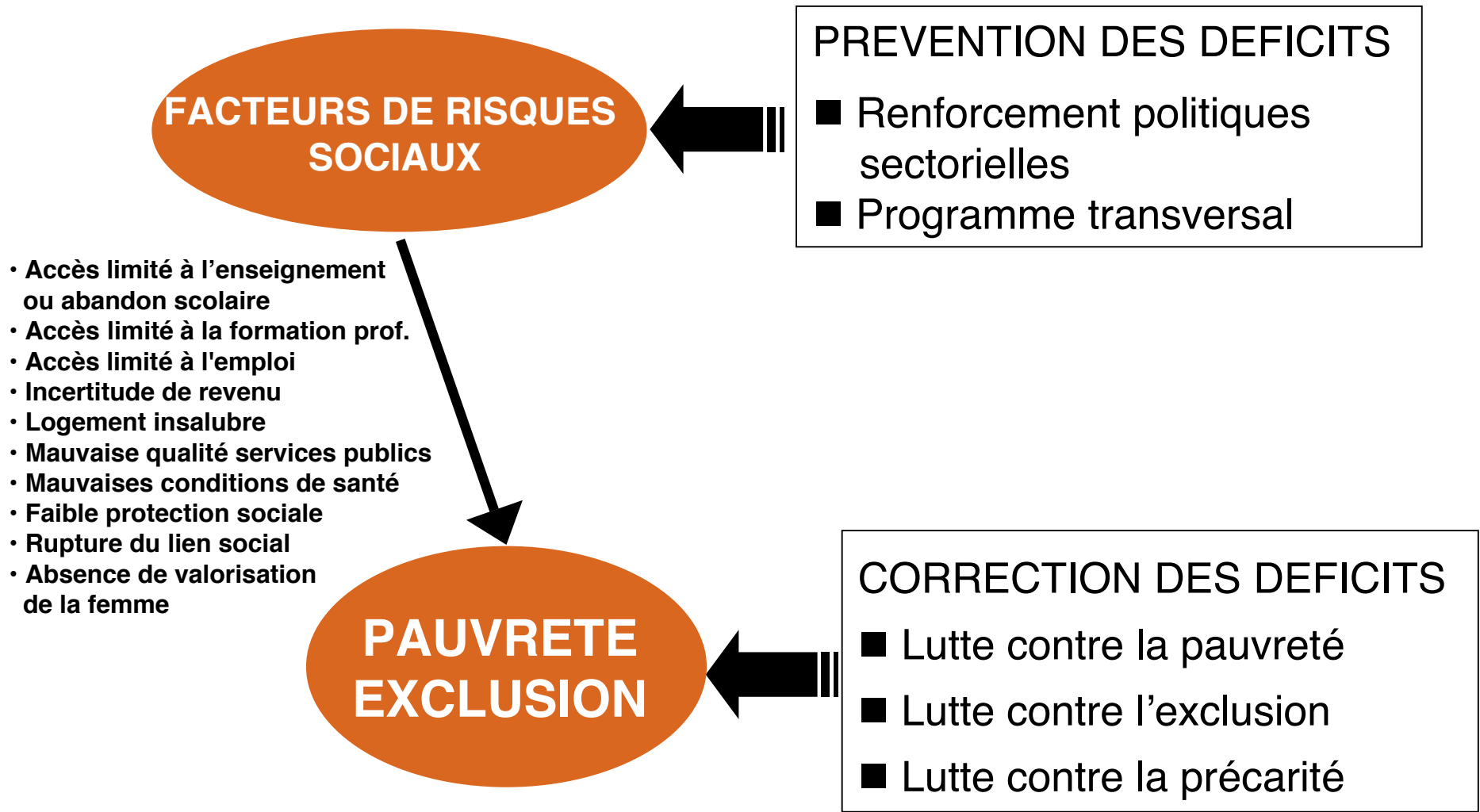
Cible : ensemble des provinces et préfectures

Objectifs

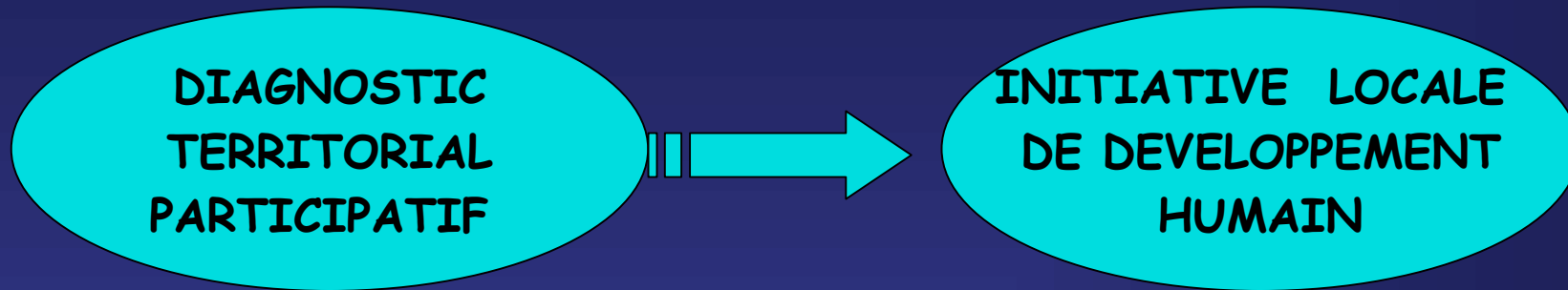
- lutter contre les facteurs de risques sociaux
- créer une dynamique de développement humain
- Renforcer le capital social et la cohésion sociale

Actions standard

- renforcement de la gouvernance locale
- amélioration de l'accès aux services sociaux
- soutien à des projets à fort impact
- animation socio-culturelle et sportive



DEMARCHE DE L'INDH



territorialisée,
planifiée, basée sur un diagnostic,
participative,
intégrée et coordonnée,
contractuelle,
axée sur les résultats.

Initiative locale de Développement Humain

DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTICIPATIF

- Indicateurs d'offre: eau, électricité, routes, santé, éducation, services sociaux divers
 - Indicateurs d'accès effectif aux infrastructures et aux services sociaux
 - Indicateurs socio-économiques et environnementaux, potentialités économiques, activités, chômage
 - Taux de pauvreté; indice intégré de développement humain
 - Personnes en situation difficile
 - Indicateurs reflétant le lien social, le capital associatif...
 - Enquêtes (besoins des population jeunes, ...
- Validation**

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

- Appui au processus de développement local
- Elargissement de l'accès aux infrastructures et services sociaux
- Renforcement des capacités humaines
- Création d'opportunités économiques : AGR, Emploi, micro crédit ...
- Elargissement de la participation de citoyens à la collectivité: inclusion sociale, cohésion sociale, reproduction du lien social, culture, sports, loisirs,...
- Prise en charge des personnes en situation difficile

Programmation des interventions

Programme de lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion

- Appui au Processus de Développement
- Infrastructures
- Services Sociaux
- AGR - Projets
- Agriculture

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

360 C.R.
250 Q.U.

Synthèse des acteurs,
procédures et moyens

Acteurs	Domaines	Contenu Programme	Années
ADS Cabinet spécialisé	1	Renforcement acteurs locaux Formation travailleurs sociaux	1 2 3
Equipement ONEP ONE	2	Voierie / route Eau - Assainissement Electricité	
MEN M. Santé MDS/EN EN	3	Lutte contre l'abandon scolaire Réduction mortalité M-I Maison du citoyen Orphelinat ...	
OFPPT- micro-crédit Dév. rural - ADS Assoc. micro-crédit ...	4	Insertion des jeunes AGR Micro-crédit	

Gouvernance décentralisée

Niveau local

- comités locaux : élus, autorités locales, associations
- élaboration de l'Initiative locale de développement humain (ILDH)
- mise en œuvre et suivi

Niveau provincial

- comité provincial : élus, autorités locales, associations
- validation de l'ILDH - contractualisation
- déblocage des fonds - supervision
- maîtrise d'œuvre : confiée de manière contractuelle aux services déconcentrés, établissements publics, collectivités locales, associations, secteur privé.

La déconcentration, condition de réussite.

Niveau régional

- cohérence globale
- convergence des programmes avec l'INDH
- pilotage du programme de lutte contre la précarité

Niveau central

- Comité interministériel stratégique de DH : orientations et suivi
- Comité de direction de l'INDH présidé par le Premier Ministre : allocation des ressources, suivi et évaluation, communication, promotion de la coopération

Ingénierie sociale

- **Systeme d'analyse et d'évaluation**

Observatoire national de Développement humain :
instance de réflexion, de concertation et de proposition.

- **Programme de formation :**

- des acteurs institutionnels et associatifs
- des travailleurs sociaux, animateurs, éducateurs, agents de développement.

- **Renforcement de l'expertise sociale**

Suivi et évaluation

- Mise en place d'un système d'information et de suivi des actions de l'INDH.
- Evaluation de l'impact de l'INDH à l'aide de l'indice intégré de développement humain au niveau communal (accès aux services de base, niveau de vie, taux de pauvreté, éducation, santé) HCP.
- Rapport national annuel sur le développement humain à présenter à la Haute appréciation de Sa Majesté le Roi.

Communication

Objectifs

- créer une dynamique de développement humain,
- mobiliser l'ensemble des acteurs,
- promouvoir la culture de la participation, du partenariat et de la solidarité,
- renforcer le capital social et la cohésion sociale.

SOMMAIRE

- Etat des lieux
 - Le Développement humain durable
 - L'INDH
 - Fondements
 - Programmes
 - Démarche - Gouvernance
 - Financement
-

Cadrage budgétaire

Critères : population cible, mode et nature d'intervention

- programme rural : 2,5 milliards de dirhams
- programme urbain : 2,5 milliards de dirhams
- programme précarité : 2,5 milliards de dirhams
- programme transversal : 2,5 milliards de dirhams

10 milliards de dirhams sur 5 ans pour la phase 2006 - 2010 des programmes prioritaires de l'INDH

Démarrage INDH

Pour le second semestre 2005, une enveloppe de démarrage de 250 MDH a été constituée à partir des contributions suivantes :

- Budget général de l'Etat : 50 MDH
- Collectivités locales : 100 MDH
- Fonds Hassan II : 100 MDH

Financement

Création d'un Compte d'Affectation Spéciale

- ❖ doté d'une affectation de ressources stables et récurrentes
- ❖ Premier Ministre ordonnateur, les gouverneurs sous-ordonnateurs
- ❖ mise en œuvre par délégation de crédits globalisés
- ❖ montage financier :

sources de financement	2006	2007	2008	2009	2010	total en Mdh	soit
budget de l'Etat	1.000	1.100	1.200	1.300	1.400	6.000	60%
collectivités locales	300	350	400	450	500	2.000	20%
coopération internationale	200	300	400	500	600	2.000	20%
total	1.500	1.750	2.000	2.250	2.500	10.000	100%

Procédures d'exécution budgétaire

- assouplissement des procédures d'engagement et d'exécution des dépenses
- institution dans la province d'un circuit rapide pour le traitement des pièces de dépense INDH
- contrôle comptable de régularité de la dépense
- audits conjoints IGAT / IGF
- mise en place d'un système d'information et de suivi des actions INDH

«Nous nous devons tous de prendre le ferme engagement d'œuvrer sans relâche en vue d'arracher les catégories et les régions défavorisées à l'emprise de la pauvreté, de l'exclusion et du sous-développement, de leur permettre de prendre en charge leur propre essor et de réaliser le développement humain durable qui constitue le véritable combat du Maroc d'aujourd'hui et de demain.»

(Extrait du discours du 18 mai 2005 de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu L'assiste)